

**MOTION POUR LA RECONSTRUCTION
DU PONT DE LA CHAUSSÉE DE BELLE-VUE A VILLE-POMMEROEUL**

LE CONSEIL COMMUNAL,

Attendu que la fermeture du pont de Ville-Pommeroeul par le SPW réduit quasi à néant les possibilités pour les citoyens de l'autre côté du pont de rejoindre le centre de Ville-Pommeroeul et inversement, coupant un village en deux, provoquant un réel inconfort de vie au quotidien.

Citons par exemple les parents qui sont dans l'obligation d'effectuer des détours de près de 10 kilomètres pour emmener leurs enfants à l'école communale située au centre du village, se rendre chez un commerçant ou un proche, soit des détours pouvant aller jusqu'à 40 km par jour.

Attendu que ces parents ont continué à fréquenter cette école et que les citoyens n'ont pas cru bon de se mobiliser auparavant car les différents ministres qui se sont succédé depuis la fermeture du pont puis sa démolition en 2019 ont toujours promis que sa reconstruction allait voir le jour, ainsi :

*En novembre 2021, le ministre wallon de la Mobilité, Philippe Henry avait indiqué que la reconstruction du pont de la chaussée de Belle-Vue était envisagée durant le second semestre 2021, puis lors d'une autre intervention qu'il faudra attendre 2022.

*Mi-novembre 2025, l'actuel ministre répondait encore que sa reconstruction a toujours été prévue, conformément aux arrêtés pris à l'époque, précisant même que, citant ses dires, « la procédure a initialement été programmée pour une adjudication en 2024, celle-ci ayant connu quelques retards liés à l'étude technique menée par un bureau d'études externe. Cette étude est désormais finalisée et l'ouverture des offres a eu lieu en avril 2025. Après analyse des prix et échanges avec les soumissionnaires, la proposition de décision d'attribution du marché est en cours de finalisation. L'adjudicataire du marché sera désigné dans les prochaines semaines. Le démarrage des travaux est prévu quant à lui au printemps 2026 ».

Attendu que ces réponses montrent bien que le gouvernement wallon a, pendant des années, estimé que la reconstruction du pont était une nécessité, un lien indispensable pour la mobilité et la qualité de vie à Ville-Pommeroeul et dans les environs ;

Attendu que la situation actuelle pose de sérieux problèmes, notamment

* Un impact direct sur de nombreux usagers
augmentation des coûts de déplacement en imposant des détours importants (carburant, temps perdu, pouvoir d'achat affecté, impact écologique non négligeable) ;
fragilisation de la mobilité locale, alors que les alternatives sont limitées ;
entrave aux mobilités douces et aux déplacements locaux, particulièrement pour les

personnes sans voiture ;
isolement de certains quartiers

* Un impact économique important :
baisse de fréquentation des commerces de proximité ;
perte d'attractivité pour les entreprises et indépendants ;
isolement de certains quartiers.
impact important sur les activités agricoles

* Un impact majeur sur la sécurité et les services :
allongement considérable des trajets pour les services de secours, les soins à domicile et les interventions d'urgence ;
accessibilité réduite pour les transports publics ;
complexité accrue pour les forces de police et services communaux ;
report de la circulation sur des voiries moins adaptées, créant une insécurité croissante

Attendu que la non-reconstruction du pont va décourager de se rendre dans les commerces locaux et à l'école de Ville-Pommeroeul ;

Attendu que la seule raison invoquée par le gouvernement wallon est la priorité budgétaire ;

Attendu que les citoyens et le conseil communal de Bernissart n'exigent pas forcément un pont à plus de 7 millions d'euros mais un ouvrage à gabarit réduit, réservé aux usages locaux, permettant le passage des piétons, des cyclistes et des véhicules légers, tout en excluant clairement les poids lourds, permettant de rétablir les liaisons de proximité ;

Attendu qu'une telle option permettrait de désenclaver Ville-Pommeroeul, de préserver la qualité de vie des riverains en évitant un trafic excessif, et de répondre aux besoins quotidiens des habitants, tout en restant compatible avec les contraintes budgétaires actuelles. Elle permettrait également de maintenir l'accès aux écoles, aux personnels soignants et services de secours et de police, aux commerces de proximités et aux familles de l'entité ;

Que sans cela, c'est l'accessibilité de tout un territoire qui est sacrifiée ;

SOLICITE DU GOUVERNEMENT WALLON

la reconstruction du pont de Ville-Pommeroeul au vu des arguments cités ci-dessus ou à tout le moins la mise en place d'un ouvrage à gabarit réduit, réservé aux usages locaux, permettant le passage des piétons, des cyclistes et des véhicules légers, tout en excluant clairement les poids lourds, permettant de rétablir les liaisons de proximité.

PAR LE CONSEIL :

OBJET : Motion
reconstruction du pont de la
Chaussée de Belle-Vue à
Ville-Pommeroeul.

**DELIBERATION DU CONSEIL
COMMUNAL**

La Directrice générale,

Véronique BILOUET

Le Bourgmestre,

Roger VANDERSTRAETEN

